

Image not found or type unknown



Indemnité de licenciement - échelonnement

Par **Emilie54**, le 17/01/2023 à 13:24

Bonjour,

Un de mes clients me demande si il est possible d'écheloner le paiement de l'indemnité de licenciement ?

Par avance merci.

Par **P.M.**, le 17/01/2023 à 13:52

Bonjour,

Le salarié n'est pas forcé de faire crédit et donc d'accepter que son indemnité de licenciement soit échelonnée...